Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 001-210103479-20261012-20260084-DE

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS

SAINT-DIDIER DE-FORMANS
DOMBES SAÔNE VALLÉE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-084

Séance du 12 OCTOBRE 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	**: 19**
En exercice	**: 19**
Présents	**: 18**
Qui ont pris part à la délibération	**: 19**
Date de la Convocation	**: 30/09/2026**
Convocation affichée et diffusée le	**: 30/09/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:
M. VALLOS Frédéric, M. ANTSON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOUD Mireille, M PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :
Mme GAUTIER-WILL Pascale, a donné pouvoir à VALLOS Frédéric

Madame Anne-Sophy DALMAIS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : DETR : Demande de subvention Vidéo protection

L'Etat au titre de la DETR subventionne la vidéo protection aussi, la commune qui a prévu de compléter le système de surveillance mis en place souhaite déposer une demande d'aide financière à ce titre.

Pour cette année la commune désire compléter son réseau de vidéo protection. Cette dernière sera compatible avec le système installé sur Trévoux afin d'assurer, en prolongement de la police pluri communale mise en place, une mutualisation des moyens entre les deux communes et permettre d'augmenter l'efficacité de ces caméras.

Secteurs concernés :

Plaine de jeux (secteur stade, city-stade, tennis...futur pump track)
Chemin de la Tannerie en limite de Trévoux
Route de Riottier en limite de Jassans Riottier
Route de Jassans
Route d'Ars au niveau de l'entrée d'agglomération (RD n°936)
Chemin du Foulon (RD n° 88a)
Intersection Chemin du Berrier / Chemin Chantemerle

Montant des travaux prévisionnels : **109 768,09 € HT**

- Estimatif Expercité : 99 768,09 € HT
- Raccordement électrique (estimatif) : 10 000,00 € HT

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 001-210103479-20261012-20260084-DE

	Financeurs	Libellé	Montant HT	Taux
4)	DETR / DSIL	DETR	32 930,43 €	30,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional	Région	32 930,43 €	30,00%
	Conseil départemental	Département	21 953,61 €	20,00%
	Autres (à préciser)			00,00%
	Total subventions publiques*		87 814,47 €	80,00%
2)	Fonds propres	/	21 953.61 €	20,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		21 953,61 €	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	109 768,08 €	100,00%

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Valide le plan de financement visé ci-dessus et confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
le 12 octobre 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
Anne-Sophy DALMAIS

MAIRIE DE ST-DIDIER-DE-FORMANS 01 (Ain)

Signé électroniquement par :
Frédéric VALLOS
Date de signature : 19/10/2026
Qualité : Mairie de SAINT DIDIER DE FORMANS